

## Commission d'établissement des Bergières<sup>1</sup>

**Jeudi 30 mai 2013, de 19h30 à 21h30**

**Bibliothèque des Bergières à Lausanne**

|                               |  |
|-------------------------------|--|
| <b>Parents :</b>              | Mmes Liliane <b>Deon</b> , Virginie <b>Schlüter</b> , M. Fabio <b>Burch</b>  |
| <b>Professionnels :</b>       | Mmes Micheline <b>Bassi</b> , Roselyne <b>Dubey</b> , Floriane <b>Gandjean Lüthi</b> (directrice),<br>M. Serge <b>Cantero</b>  |
| <b>Organisations :</b>        | Mme Corinne <b>Gaillard</b> , M. Jean-Paul <b>Bittar</b>   |
| <b>Autorités politiques :</b> | Mme Magali <b>Crausaz Mottier</b> , M. Eddy <b>Ansermet</b>  |
| <b>Excusés/Absents :</b>      | Mmes Karin <b>Athanasiades</b> , Bernadette <b>Droz</b> , Elisabeth <b>Garbar</b> , Cathy<br><b>Lavanchy</b> , MM. Lucas <b>Gomez</b> , Selvasothy <b>Paramsothy</b> |

### 1. Adoption du PV du jeudi 28 février

### 2. 40 ans des Bergières

Mme Grandjean annonce que tout le monde est enchanté dans l'établissement. Les différentes activités ont été appréciées des élèves dans une grande majorité. Lors des défis, on a noté une bonne participation des élèves, des parents, des enseignants. Les liens sont renforcés entre toutes les personnes qui participent à la vie de l'établissement. Cette fête transmet une image dynamique de l'établissement. Certaines personnes parlent déjà du prochain anniversaire... Pourrait-on envisager de refaire les défis avant 10 ans ?

Au niveau de l'Espace 44 et de l'expo photos, le groupe de travail a été très dynamique et chacun s'est beaucoup impliqué. M. Bittar note qu'ouvrir l'expo 2 semaines avant la semaine du 40ème a engendré un stress afin que tout soit en place mais la fréquentation a été bonne durant les 4 jours de fête. Jusqu'à ce jour, environ 300 personnes ont déjà visité cette expo : des officiels, des habitants du quartier, des classes et leur enseignant, des parents et même le dernier exploitant agricole du quartier.

### 3. Coordination de la Commission d'établissement

Mme Schlüter donne un retour de ces séances. Les séances ont lieu 2x/an avec les différents présidents des Commissions, des projets intéressants ont été exposés :

Villamont : A organisé un concours pour faire découvrir la Commission.

Belvédère : Une tombola est organisée à Noël, le tournoi de foot des 5<sup>èmes</sup> qui réunit parents, élèves, membres de la Commission, remporte beaucoup de succès. On a aussi organisé une conférence autour d'internet (~40 personnes étaient présentes).

Entre-Bois : La Commission pense à élaborer une newsletter.

Elysée : La Commission pense à utiliser les 80.- de chaque réunion pour créer une bourse pour l'école.

M. Cantero demande si on coordonne les actions ou s'il s'agit d'un échange d'idées. Mme Schlüter précise que ces réunions sont organisées par la Ville pour permettre des échanges entre les Commissions, on peut lire les PV des autres établissements. Il ne s'agit pas d'une politique d'idées communes.

### 4. Commission des élèves lausannois

Mme Schlüter relate comment s'est déroulée cette Commission constitutive. Elle réunit le Conseil d'établissements et 2 élèves/établissement ; c'est souvent le président du conseil des élèves et un autre élève. Ils représentent les élèves depuis la primaire jusqu'en 9<sup>ème</sup>. Chaque établissement a eu 2 mn pour se présenter au Conseil d'établissements et faire part de ses remarques ou questions, parmi lesquelles :

- comment faire pour que les grands et les « petits » ne se bousculent pas en se rendant à la récré ?
- Pourrait-on avoir plus de sorties pédagogiques ?
- Pourrait-on avoir de nouvelles cartes de géo ?
- Est-il possible de commencer plus tard le matin ?



## 5. Conseil d'établissements

C'est un organe présidé par M.Oscar Tosato qui réunit 4 personnes issues de la Commission de chaque établissement, soit 12x4 personnes. Y sont soumis des objets en cours, comme la journée continue de l'écolier.

Mme Schlüter présente la nouvelle grille horaire de l'année prochaine (cf. document annexé). Le changement principal est pour les 7H-8H qui débiteront les cours à 8h30.

## 6. Accueil des 5èmes (7H) de l'année 2013-2014

Ce projet est porté par la Commission d'établissement.

Mme Athanasiades a dit qu'elle en parlerait aux enseignants de 5ème (7H).

Mme Schlüter fera une lettre d'info aux parents les invitant à « visiter » les locaux. Contact sera pris avec Mme Gonzalez afin de définir si cette lettre peut partir avec les informations sur les enclassements en juillet.

M. Cantero fera le plan des Bergières avec itinéraire et haltes.

Seront présents pour les visites de 17h à 19h :

- Mme Grandjean
- M. Cantero
- Mme Bassi
- Mme Athanasiades
- Mme Schlüter
- M. Bittar
- Mme Gaillard (un petit moment)

On montrera les bâtiments depuis l'extérieur, c'est plus simple que si on ouvre toutes les salles. Il convient de montrer dans quel bâtiment se trouvent le secrétariat, l'infirmerie, le réfectoire, la bibliothèque, les salles de gym, l'Espace 44. M. Bittar fait volontiers visiter ses locaux.

On démarre une visite dès qu'il y a un petit groupe de personnes.

La visite sera suivie par un apéro au rez du bâtiment C ou sous le couvert devant le Bâtiment C. Mme Schlüter rappelle que la Commission dispose d'un budget de 1000.-/an. L'espace 44 pourrait racheter les restes.

La brochure d'établissement sera refaite il serait bon d'y faire figurer l'existence et le rôle de la Commission, Mme Schlüter va soumettre un texte aux membres (avant le 20 juin).

## 7. Réfectoire

Avec les manifestations du 40ème rien de nouveau n'a été fait par la sous-Commission chargée de ce dossier.

## 8. Perspectives 2013-2014

### Salon des métiers

Il a été reporté d'une année à cause du manque du temps pour organiser les choses convenablement.

La lettre est faite. Ce salon concerne tous les élèves de 8ème (10H). Il est convenu que la lettre partira en octobre, le salon aura lieu avant les vacances de Pâques (fixer la date lors de la prochaine Commission). Le salon de Beaulieu a lieu début octobre.

### Conseil des élèves

Il est prévu par la LEO.

Il est resté en suspens à cause du 40<sup>ème</sup>. Des enseignants ont envie de s'investir dans ce projet mais n'ont pas eu l'occasion de se réunir.

Le conseil devrait se réunir régulièrement pour faire aboutir des projets. Etant donné qu'il y a 46 classes dans le collège, Mme Grandjean se demande s'il est judicieux de réunir 46 élèves ou s'il faudrait dédoubler. M. Bittar propose un comité élargi et un petit comité pour faciliter la discussion. M.Cantero précise que les élèves n'ont pas demandé à avoir un conseil, il faudra voir comment ils réagissent.

Le rôle du conseil reste à définir ; la Commission peut-elle être utile à la mise en place de ce conseil ? (Mme Schlüter), M.Bittar est disponible. Les élèves devraient assister à nos séances et il faudrait leur répondre (Mme Crausaz Mottier).

Sur internet on trouve beaucoup de règlements avec plus ou moins de cadre (M.Cantero).

Faut-il la présence d'un adulte ou laisser les élèves entre eux ? L'adulte est là pour cadrer, faire le PV. A Villamont il y avait 3 adultes qui guidaient les séances (Mme Grandjean). Elève à L'Elysée, M.Cantero appréciait l'absence d'adulte car les élèves se sentaient responsables. On pourrait envisager la présence d'adulte au début pour initier les séances puis se retirer (Mme Deon). Les élèves ont besoin d'avoir quelqu'un de référence (M. Bittar).

---

<sup>1</sup> Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.



Quelles seront les thématiques abordées ? Il faut donner aux élèves un point de départ (Mme Gaillard). Une réunion se fera en classe pour élire un président et voir comment les élèves envisagent d'améliorer ce qui leur pose problème (M.Cantero).

Mme Grandjean précise qu'il faudra attendre la rentrée prochaine que le groupe de travail se réunisse, puis on pourra envisager un retour à la Commission.

#### **Séances parents**

A fixer 1x /2 ans, donc, l'année scolaire prochaine. Il est décidé qu'un film de Fernand Melgar pourrait être diffusé avec présence du réalisateur. M. Cantero se charge de le contacter.

#### **9. Commission parascolaire**

Mme Déon fait un retour de la Commission à laquelle elle a participé. Chaque établissement va voir comment faire selon ses ressources et ses besoins. Il faudra être prêt pour 2014.

Villamont a établi un projet pilote, ils ont engagé un moniteur qui coordonne les autres moniteurs. Ils sont en train de voir comment utiliser les locaux.

Aux BG, on peut utiliser l'Espace 44 puisqu'il y a des animateurs. M. Bittar a déjà réfléchi à la question, comment utiliser les différents locaux en périphérie de l'Espace 44. Il signale que Mme de Kerchove avait été étonnée lors de son passage à l'espace 44 de tout ce qui existait déjà, il s'agit de ne pas tout réinventer. On pourrait imaginer 2 accueils : 1 accueil libre et un accueil demandé par les parents et payant.

Le matin, on ne sait pas combien il y aura d'élèves, à midi on prévoit un accueil plus important, on aimerait occuper les locaux du réfectoire avec un moniteur qui travaillerait sur le « bien vivre ensemble ».

On a aussi envie de faire de la prévention pour les jeunes adultes qui occupent les lieux le soir.

On ne sait pas si on pourra déjà tester fin août les choses mises en place.

Y aura-t-il des activités sport par les profs de gym ?

Devoirs surveillés. M. Cantero signale que les « encadrants » ont l'interdiction de réexpliquer aux élèves si ceux-ci n'ont pas compris une leçon<sup>2</sup>. Mme Crausaz Mottier annonce qu'au conseil communal on a discuté sur le sens des devoirs surveillés. Il y aurait donc un apport pédagogique à construire pour que ce soit une « aide aux devoirs ».

#### **10. Prochaines séances**

Mme Schlüter reviendra présenter la Commission aux parents d'élèves en début d'année scolaire.

Les prochaines séances de la Commission sont fixées aux dates suivantes :

**Jeudi 19 septembre à 19h30**

**Jeudi 21 novembre à 19h30**

**Jeudi 6 mars à 19h30**

**Jeudi 22 mars à 19h30**

A noter que le salon des métiers aux Bergières aura lieu en mars.

Fin de la séance à 21h30

Annexe : Horaires des classes des établissements scolaires lausannois dès la rentrée 2013.

Prise de note : Mme Dubey

SEPS/10.06.2013

|   |
|---|
| place Chauderon 9<br>case postale 5032<br>1002 Lausanne<br>tél. 021 315 64 19<br>fax 021 315 60 04<br><a href="mailto:Christine.gonzalez@Lausanne.ch">Christine.gonzalez@Lausanne.ch</a><br><a href="http://www.lausanne.ch">http://www.lausanne.ch</a> |
|---|

<sup>2</sup> **Rectificatif** (tiré du cahier des charges des surveillants) : aider chaque élève à s'organiser, accorder l'attention et le soutien nécessaire à la réalisation des devoirs de chaque élève, encadrer le groupe d'enfants, en assurant un climat et des relations propres au travail.